Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212901144-20261021-2026_38-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNE DE LANNEANOU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 octobre 2026

Délibération n°2026-38

L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Lannéanou, légalement convoqué le douze octobre deux mil vingt-six, s'est réuni à la salle du Conseil de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Berger, Maire.

Nombre de Membres
Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10
Date de Convocation : 12/10/2026
Date d'Affichage :
Date de Publication ou Notification : 26/10/2026

Présents : Patrick BERGER, Ghislaine PORCHER, Gabriel GENTRIC, René BELLOUR, Françoise BIZIOU, Henriette GLORENNEC, Morgane GLORENNEC, Julien GUEGUEN, Jérémy LE ROCH, Alexandre ROUSSEAU.
Absents : néant
Procurations : néant

Madame Ghislaine PORCHER a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs location de salles, matériel et main d'œuvre

Les membres de la Commission administration générale ont revu les tarifs et proposent de la réactualisation suivante :

LOCATION SALLE ET MATERIEL

ASSOCIATIONS POUR 1 OU 2 JOURS ; SI JOURNEE SUPPLEMENTAIRE : 50€ PAR JOUR
Les associations communales bénéficient d'une location gratuite chaque année.

	Commune	Extérieures
Grande salle : entrée payante	200 €	350 €
Grande salle : entrée gratuite	75 €	115 €
Petite salle : entrée payante	100 €	120 €
Petite salle : entrée gratuite	60 €	80 €

ENTREPRISES, ENTITES A BUT LUCRATIF PAR JOUR ; SI JOURNEE SUPPLEMENTAIRE : 50€ PAR JOUR

	Commune	Extérieures
Grande salle	200 €	500 €
Petite salle	80 €	150 €

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212901144-20261021-2026_38-DE

PARTICULIERS PAR JOUR EN SEMAINE

	Commune	Extérieurs
Grande salle	210 €	380 €
Petite salle	130 €	180 €
Ancien réfectoire	60 €	90 €

PARTICULIERS LE WEEK-END (SAMEDI ET DIMANCHE)

	Commune	Extérieures
Grande salle	300 €	480 €
Petite salle	170 €	250 €

DIVERS

	Commune	Extérieurs
Obsèques civils	gratuit	50 €

Caution location des salles : 800 € pour tous

Prêt de tables en bois uniquement pour les Lannécois (caution de 75 €)
Pas de location de chaises
Vaisselle : gratuite pour les associations lannécoises et 30 € pour les autres
Chaise cassée : 35 €
Table cassée : 75 €

TARIF MAIN D'ŒUVRE : 60 € /heure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs tels que décrits ci-dessus ;

DIT qu'ils seront applicables au 1er janvier 2027.

Fait à Lannéanou, le 26 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Ghislaine PORCHER

Le Maire,
Patrick BERGER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.